

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 43 (1935)
Heft: 5

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Notre texte donne « écuelles de platre », et nous avions interprété cela comme désignant de la faïence. M. K. propose de lire « écuelles de plates », c'est-à-dire revêtues de métal. Il s'appuie sur l'article « Doublé » du *Dictionnaire de l'Ameublement* précité.

6. Quant à la dernière phrase du mémoire, M. K. en propose la lecture comme suit : « Le remenant de l'aise-ment entré ès comptes qui deffaut cy endroit (qui manque ici) fut perdu à (ou en) l'ost devant Syons. »

Toutes ces remarques nous semblent justes et nous en remercions vivement M. Kohler.

E. KÜPFER.

CHRONIQUE

Dans la vieille cuisine du château de La Sarraz s'est tenue, le 27 août, sous la présidence de M. Adolphe Burnat, l'assemblée annuelle de la *Société du Musée romand*.

Après avoir salué la présence de M. Vannod, syndic de La Sarraz, M. Burnat donna lecture du rapport annuel ; il déplora la mort de Robert de Mandrot, membre du comité. En attendant la publication de la monographie de La Sarraz, un guide de la contrée Vallorbe à Orbe consacre quelques pages et des clichés au château. M. Burnat a adressé de vifs remerciements à la châtelaine, Mme de Mandrot, pour son hospitalité et sa compréhension, à MM. Charles Besuchet, gérant du domaine, et Kaiser, qui dirige les visiteurs du château.

Les comptes, présentés par M. R. de Cérenville, banquier à Lausanne, présentent pour l'exercice 1934 un boni de 457 fr. qui, ajouté au solde actif de 4093 fr. 50 reporté de 1933, porte le solde actif de produits et pertes à 4552 fr. 50, reporté à nouveau.

Les immeubles figurent à l'actif pour 484,807 fr., le mobilier et les collections pour 150,870 fr., les titres en portefeuille pour 2940 fr.

M^{me} de Mandrot a présenté ensuite son rapport sur la vie actuelle au château, qui comprend trois éléments nécessaires : le musée, la maison des artistes et la ferme, unis par le travail et les mêmes aspirations.

M. G. Augsbourger, le peintre vaudois fixé à Paris, depuis onze ans hôte fidèle de La Sarraz, a dit comment la grâce, la foi, la fermeté, l'intelligence et la compréhension de M^{me} de Mandrot ont fait du château un centre vivant, où de 1922 à 1935 ont passé 103 Suisses et 55 étrangers, nouant des liens d'amitié qui se prolongent dans tous les pays.

* * *

M. Maxime Reymond a communiqué à la *Société pour l'histoire du Droit et des Institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romand*, à Dijon, un travail fort intéressant sur les destinées politiques de la ville de Lausanne à l'époque épiscopale. Sous le titre *De l'avoué au juge impérial de Lausanne*, ce travail a paru dans les *Mémoires* publiés par cette société.

Le même auteur a fait paraître dans les *Mémoires et Documents publiés par l'Académie chablaisienne* (tome XLI), un autre travail sur *Les origines de la seigneurie de St-Paul*, sur Evian. C'est une histoire des acquisitions de la famille de Bloinay dans le Chablais au cours des XIII^{me} et XIV^{me} siècles.

M. Reymond a enfin publié dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* (n^{os} des 3, 10, 20 et 24 août) une notice fort documentée sur l'histoire de la propriété bien connue de *Mon Repos*.

La *Gazette de Lausanne* a publié le 4 août, sous le titre *Un document sur le massacre du 10 août 1792*, le récit extrêmement émouvant laissé par le botaniste écossais Thomas Blaikie qui habitait alors Paris depuis un certain nombre d'années. M. L. Seylaz nous en donne la première traduction française.

* * *

M. Julien Gruaz, le savant conservateur du Médaillier cantonal, a suivi avec attention les fouilles archéologiques du Bois de Vaux, à Vidy. Il a étudié soigneusement les objets et monnaies très nombreux qui y ont été trouvés. Il en a enfin dressé

deux catalogues, l'un d'ordre archéologique et l'autre d'ordre numismatique.

Le premier comprend l'inventaire, agrémenté de leur description, de tous les objets mobiliers recueillis dans les substructions mises au jour au Bois de Vaux.

Le second nous donne la description de toutes les pièces de monnaies romaines, au nombre de 70, provenant également des mêmes fouilles. Elles s'échelonnent chronologiquement de l'an 54 au règne de Gallien.

On peut ainsi, grâce à ces catalogues minutieusement établis, avoir une idée de l'importance des trouvailles qui ont été faites.

* * *

Le *Recueil des Fêtes du VIII^{me} Congrès du Rhône* qui eut lieu à Lausanne en 1934, est sorti dernièrement des presses des Imprimeries Réunies. Il renferme les travaux historiques suivants intéressant notre pays et qui furent présentés aux séances du Congrès :

1. *L'habitat romain sur les bords du Léman au cours des siècles*, par M. Charles Gilliard.
2. *Monnaies massaliotes trouvées en Suisse*, par M. Maurice Barbey.
3. *Le Rhône et les écrivains vaudois d'autrefois*, par M. Henri Perrochon.
4. *Le rôle du Rhône dans la plus ancienne culture néolithique lacustre*, par M. Paul Vouga.
5. *Lausanne, carrefour international*, par M. Maxime Reymond.

Les fêtes du bi-centenaire du Prince de Ligne ont eu lieu du 27 au 30 juillet, à Bruxelles, à l'occasion d'un Congrès international du XVIII^{me} siècle. Deux communications y ont été présentées qui intéressent notre pays. Ce sont celles de M. Henri Perrochon sur le *Général Frossard, un ami du Prince de Ligne*, et de M. Ed. Chapuisat, ancien directeur du *Journal de Genève*, sur le *Prince de Ligne et la Suisse*.

* * *

La Société pour le développement de Romainmôtier a réuni la somme nécessaire pour l'achat d'un vitrail qui vient d'être placé à l'église dans la jolie fenêtre de style gothique du bas-côté sud du chœur. Ce vitrail, qui est une belle œuvre d'art, a été fait par M. Casimir Reymond, avec la collaboration de M. Marcel Poucet, deux artistes de talent. Il représente des sujets historiques se rapportant à cet ancien sanctuaire : les saints Pierre et Paul, patrons de l'église, la consécration de l'église par le pape Etienne II, en l'an 753, le mariage du duc Philibert de Savoie et de Marguerite d'Autriche, célébré en l'an 1501.

RECTIFICATION

Dans sa rectification parue dans la *Revue historique vaudoise*, numéro juillet-août 1935, page 253, M. G. de Mestral-Combremont dit que la famille de Miéville acheta la seigneurie de Brit des arrière-petits-enfants de N. Girard Mestral, seigneur de Brit.

C'est encore une erreur

Mon ancêtre direct, N., Spectacle, Docte et Scavant David de Miéville de Brit, pasteur à Corsier s. Vevey et seigneur de Brit, avait acquis la seigneurie de Brit en 1667, en Fief Noble, de N. Albert de Crousaz, seigneur d'Armenges, qui la tenait des N. Mestral.

Lausanne, ce 3 août 1935.

Ed. de MIÉVILLE DE ROSSENS.

BIBLIOGRAPHIE

Le général Dufour.¹

Il est extrêmement rare qu'un citoyen suisse arrive à une telle notoriété qu'il reste connu et vénéré dans la mémoire des populations de toutes les parties du pays. Le général Dufour est un

¹ Edouard Chapuisat: *Le Général Dufour, 1787-1875*. Avec 8 hors-texte. Librairie Payot & Cie, Lausanne. Prix fr. 4.50.